

Nomenclature : 5-4  
Numéro AR2026-40  
Service : DGS  
Ref. :LL

## ARRÊTÉ MUNICIPAL



### PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE A MICHAEL CHERON DEUXIEME ADJOINT AU MAIRE

**Le Maire de la commune Marines**

**Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18 autorisant le maire à déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,**

**Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 mars 2026 fixant à 8 le nombre des adjoints au maire**

**Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de Monsieur Michael CHERON en qualité de deuxième adjoint au maire en date du 27 mars 2026 ;**

**Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à Monsieur Michael CHERON adjoint au maire les attributions suivantes relatives à la culture, au sport, à la vie associative et à l'événementiel,**

**ARRETE**

#### **Article 1<sup>er</sup> :**

**A compter du 27 mars 2026, Monsieur Michael CHERON adjoint au Maire est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : Culture, Sport, Vie Associative et Evènementiel**

**Il exercera les fonctions suivantes :**

- **Participer à la réflexion et à la réalisation des projets concourant au développement de l'attractivité et dynamisme de la commune dans les domaines d'attribution concernés**
- **Impulser et promouvoir la dynamique associative, sportive et culturelle de la commune**

**Article 2 :**

L'adjoint délégué assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence et reçoit une délégation de signature permanente pour signer tous les actes et documents relatifs à sa délégation.

**Article 3 :**

Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de Monsieur le Maire. L'adjoint n'aura aucune autorité sur le personnel des services.

**Article 4 :**

La directrice générale des services est chargée de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie, notifié à l'intéressé et transmis à Monsieur le préfet du Val d'Oise

Fait à Marines, le 27 mars 2027

Le Maire



Michel DÉJARDIN

Notifié le 21/4/26

signature :